



Lycée Sainte-Croix & Notre-Dame
Hannut D1

Projets & organigrammes

Le Triptyque du premier degré

2022-2023

Tableau 1.



Lycée Ste-Croix & N-Dame DOA
Avenue Paul Brien 4 - 4280 Hannut
Tél : 019/519.500.

Email : lyceehannut@ecah.be

Site : www.ecah.be/lycee

Sommaire.

- | | |
|--|----------|
| 1. Le <u>Projet éducatif</u> . | Page 3. |
| 2. Le <u>Projet pédagogique</u> . | Page 6. |
| 3. Le <u>Projet d'établissement</u> . | Page 9. |
| 4. L'organigramme du Pouvoir organisateur. | Page 20. |
| 5. L'organigramme du Lycée Ste Croix & N-Dame DOA. | Page 22. |

Le Lycée : bien + qu'une école !

**Au Lycée,
le secondaire EST l'essentiel.**

1. Le Projet éducatif ECaH :

10 Paroles de vie pour nos écoles [version abrégée].

1. L'amour est don.

«Tu es ma fille bien-aimée, tu es mon fils bien-aimé ; en toi, je mets tout mon amour.» »

D'après Mt 3,13

Ou le don d'amour d'un Père plein de tendresse qui attend le retour de son fils pourtant prodigue et l'accueille à bras ouverts...

Cette parole nous appelle et nous interpelle, nous qui sommes élèves, parents et membres de la communauté éducative: de quelle attention bienveillante, de quel accueil, de quelle écoute faisons-nous don à nos sœurs et frères en humanité? [...]

2. Les personnes d'abord.

«Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat.»

Lc 6,1

Ou ce geste de bonté du Samaritain, "remué jusqu'aux entrailles" par le sort de son malheureux prochain, avant toute autre considération...

Cette parole nous pose questions: [...] nous enfermerons-nous dans un conformisme étroit ou une gestion technicienne, quand éduquer implique humanité, souci du bien d'autrui, esprit d'ouverture et de tolérance, créativité, générosité, respect et dialogue? [...]

3. Nul n'est condamné à jamais.

"Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis."

Lc 23,42

Ou quand Jésus sauve, relève et donne un nouveau départ à la femme adultère que la haine et les grands principes de certains vouaient à la mort...

Cette parole nous interroge: [...] serons-nous-passeurs de lumière? [...]

4. L'attention au plus fragile.

"La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue pierre d'angle."

Mc 12,10

Tel ce bon pasteur, inquiet de retrouver sa brebis perdue, quand toutes les autres sont rentrées au bercail...

Cette parole nous provoque: [...] mesurons-nous l'impact revêtu par un regard bienveillant, une parole attentionnée, un léger coup de pouce? [...]

5. Des talents à fructifier.

"Celui qui avait reçu cinq talents s'avança et présenta cinq autres talents."

Mt 25,20

Comme ce maître de domaine, qui ne se croit pas indispensable, qui place sa confiance dans ses employés et leurs potentialités, qui reconnaît leurs mérites...

Cette parole nous déconcerte: [...] comment persuader chacun de ses talents, pour déceler et activer le meilleur, pour révéler des potentialités parfois insoupçonnées, des dons cachés, des trésors enfouis?

6. Le service et non point le pouvoir.

"Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir."

Mt 20,28

Ou comme ceux-là qui œuvrent en serviteurs simples et ordinaires, qui font ce qu'il leur revient de faire, tâches ingrates comprises, sans attendre autre retour que la satisfaction de leur devoir accompli...

Cette parole nous bouscule: considérons-nous l'acquisition de connaissances et de compétences comme un vecteur de pouvoir et d'avoir? Ou pensons-nous que tous les apprentissages doivent être mis au service d'un idéal de fraternité? [...]

7. Semer, semer, semer.

"Il en va du Royaume des cieux comme d'un homme qui a semé du bon grain dans son champ."

Mt 13,24

Tel le semeur, au geste généreux et confiant...

Cette parole nous invite: [...] comment persévérer avec courage sans percevoir le résultat immédiat de notre travail?

8. Eduquer plutôt que juger.

"Cessez de juger sur l'apparence. Jugez avec équité."

Jn 7,24

A l'exemple de celui qui ne s'acharne pas à dénoncer le fétu de paille dans l'œil de son frère quand une poutre pourrait entraver son propre regard...

Cette parole résonne en nous: si nous sommes persuadés que "l'homme est meilleur que l'homme", qu'il y a en chacun une part de lumière qui ne demande qu'à être révélée, saurons-nous nous débarrasser de nos a-priori, de nos représentations figées, de nos idées toutes faites et de nos jugements péremptaires? [...]

9. Le respect de la vie.

"Je suis venu pour qu'ils aient la vie en abondance."

Jn 10,10

Comme François d'Assise, s'émerveillant de la création et s'entretenant avec les oiseaux, libre de sa présence à toute forme de vie...

Cette parole nous place devant un choix: nous attacherons-nous à promouvoir une culture de la vie? [...]

10. Etre présent au monde d'aujourd'hui.

" Confiance ! C'est moi; n'ayez pas peur !"

Mc 6,50

Comme le sel qui donne goût à la vie, comme la lumière à tenir à l'écart du boisseau...

Cette parole ébranle notre confort et nos certitudes: [...] moi-même, ici et maintenant, appelé à être ce grain de sel qui, en toute rencontre et situation, donne saveur incomparable.

NB. La version intégrale de ce Projet comprend des illustrations qui se prêtent à des prolongements pédagogiques pour les plus petits, ainsi que des textes qui suscitent réflexions à l'intention des plus grands. Cette version est disponible sur simple requête.

**« Personnellement, je suis tout disposé à m'instruire ;
mais j'ai horreur qu'on m'enseigne ».**

Sir W. Churchill.

2. Le Projet pédagogique.

Sommaire.

- | | |
|---|---------|
| 1. La raison d'être du <u>Projet pédagogique</u> . | Page 6. |
| 2. Les six axes du <u>Projet</u> pour une pédagogie | Page 7. |
| a. active ; | |
| b. globale ; | |
| c. motivante ; | |
| d. participative ; | |
| e. différenciée ; | |
| f. ouverte au monde. | |
| 3. Conclusion. | Page 8. |

1. La raison d'être du Projet pédagogique.

Notre Projet pédagogique a pour but d'atteindre les objectifs exprimés dans notre Projet d'éducation, en référence à la "Mission de l'école chrétienne" définie par l'Enseignement Catholique.

Il vise également à rencontrer les objectifs généraux de l'enseignement secondaire exposés dans l'article 6 du Décret "Missions" du 24 juillet 1997 :

- *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;*
- *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

Le Projet s'articule, sans hiérarchie d'ordre, sur les 6 axes définis plus avant.

2. Les six axes du *Projet pédagogique*.

a. Une pédagogie active :

Elle favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'élève est acteur et non spectateur. L'élève ne reçoit pas seulement un enseignement : il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école sera attentive à favoriser l'autonomie, à développer l'esprit critique et le jugement de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, bénéficie des échanges avec les autres, s'auto-évalue.

b. Une pédagogie globale :

L'école considère l'élève dans sa globalité : avec sa tête, mais aussi son corps et son cœur. Elle ne peut se centrer exclusivement sur la formation de l'esprit, mais entend s'adresser à la personnalité tout entière. Elle permet à chacun/e de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : physiques, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses. En même temps, elle a la volonté de conduire chaque élève à un niveau optimal de compétences.

c. Une pédagogie motivante :

Pour motiver et stimuler, il convient de (re)placer les apprentissages dans des situations qui leur donnent un sens. Il s'agit donc d'axer la pratique pédagogique sur des savoirs, savoir-faire et savoir-être en phase avec les réalités d'aujourd'hui : économiques, sociales, culturelles, technologiques... Ainsi les jeunes seront-ils encouragés à construire progressivement leur projet personnel et professionnel pour leur permettre de s'intégrer avec discernement dans une société en mutation.

d. Une pédagogie participative :

Celle-ci ne peut se concevoir sans que l'élève et l'enseignant soient partenaires de l'apprentissage dans les choix, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des différentes activités. Elle est fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la coopération et l'autonomie. Elle s'appuie sur des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées.

e. Une pédagogie différenciée :

Elle reconnaît le caractère hétérogène des classes ou des groupes d'élèves et la singularité de chacun.e: différences d'âge, de niveau, d'origine socioculturelle... Elle accepte des rythmes adaptés d'évolution, permet à chacun/e de

s'épanouir au mieux de ses capacités propres, sans perdre de vue l'acquisition des compétences requises. Cette pédagogie tient donc compte des profils scolaires et des rythmes d'apprentissage différents. Elle assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement en variant les situations d'apprentissage. Dans une volonté d'ouverture, elle respecte les particularités culturelles et philosophiques. Elle offre à chacun/e la liberté de construire sa relation avec Dieu selon son cheminement personnel.

f. Une pédagogie ouverte au monde :

Pour préparer les jeunes à prendre une place active dans la société, l'école assume la responsabilité de les ouvrir au monde extérieur en les sensibilisant

- à l'actualité ;
- à notre patrimoine culturel et à la découverte d'autres cultures ;
- aux réalités économiques, sociales et technologiques ;
- à la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent ;
- aux pratiques démocratiques ;
- à l'environnement, avec le souci de sa protection ;
- aux dimensions régionale, européenne et mondiale.

3. Conclusion.

Les principes pédagogiques énoncés ci-dessus ne sont pas exhaustifs, mais ils constituent un cadre de référence pour notre école. Ce Projet de communauté implique une équipe éducative soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et désireuse de rencontrer les jeunes avec leurs attentes, leurs difficultés et leurs projets. Il ne restera d'actualité que par un travail régulier de concertation et d'ajustement entre tous les membres de la Communauté scolaire dans son acception la plus large.

Ne demande pas ton chemin à quelqu'un qui le connaît : tu risquerais de ne point t'égarer.

Proverbe chinois.

3. Le Projet d'établissement.

Sommaire.

- | | |
|--|----------|
| 1. Note liminaire. | Page 9. |
| 2. Le Projet d'établissement n°6 2019-2022 | Page 10. |

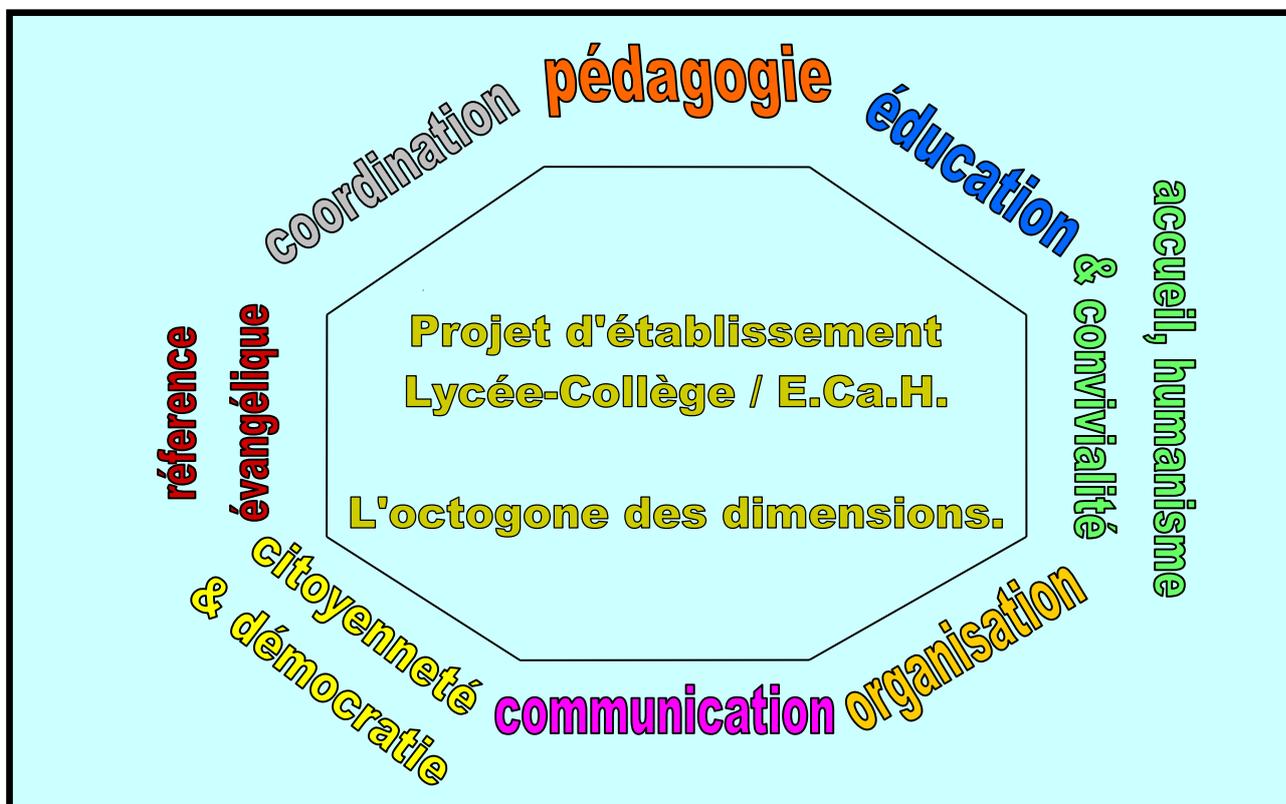
1. Note liminaire.

Le "Projet d'établissement" émane des travaux du Conseil de participation ; ce "parlement" de l'école réunit des représentants du Pouvoir organisateur, des professeurs, des parents, des élèves et des personnalités extérieures de référence. Il permet l'échange (parfois la confrontation) des points de vue, le partage des opinions, l'écoute des diverses sensibilités qui font la richesse et la complexité d'une communauté scolaire.

Bien plus qu'un lieu de rencontre et de débat, le Conseil de participation se veut un fédérateur d'énergies, une force de propositions, un moteur d'idées et d'initiatives pour une école toujours vivifiée. Dans cet esprit, il lui revient de finaliser le Projet d'établissement n°6 pour la législature 19-22. Celui-ci opère une relecture et une mise à jour du texte antérieur, en énumérant des indicateurs précis qui permettent l'évaluation des objectifs poursuivis pour chacun des principes adoptés. Ce travail de réflexion et de rédaction a pris quelque retard en raison de la crise épidémique qui a désorganisé l'année passée. Il reste au CP à procéder à une ultime relecture du texte avant son adoption définitive. Ce devrait être chose faite dès septembre prochain. Il s'agira ensuite de veiller à sa bonne articulation avec le Plan de pilotage que nos écoles ECaH sont invitées à élaborer depuis septembre 19 : soit un vaste et rafraîchissant forum de réflexions, d'échanges et de propositions pour dessiner nos communautés scolaires de demain.

2. Projet d'établissement n°6 2019-2023

Version telle qu'elle ressort des séances de réflexion du Conseil de participation du Lycée, fondée sur une relecture attentive du Projet précédent, et initiant une mise à jour & une mise en forme revisitée pour une meilleure lisibilité et une évaluation facilitée.



Propos liminaire.

Notre école offrant un profil pluridimensionnel, a été confirmée une architecture thématique "octogonale" (parce qu'elle visite huit "dimensions") ; celles-ci énoncent de grands principes certes, mais il s'agit de les traduire concrètement dans le vécu scolaire quotidien par des actions tangibles & observables via des indicateurs précis. C'est pourquoi l'on n'a pas hésité à énumérer nombre d'actions concrètes qu'entend mener le Lycée... pour le respect desdits grands principes ; ce sera aussi pour le Conseil de participation, lors de sa réunion de clôture de l'année p.ex., un outil de référence approprié pour établir une évaluation de la portée de son Projet d'établissement sur le terrain et le terreau de nos écoles.

A. LA DIMENSION PEDAGOGIQUE.

1. *Notre école prend engagement pour*

un niveau d'exigences bien ajusté aux capacités propres de chaque élève selon le principe: "**avec chacun/e, au plus loin**"; ce qui implique de trouver le juste positionnement dans la double exigence d'une diversité de profils à respecter et d'un objectif déclaré de progression pour et avec tous; dans cette optique, il s'agit bien de refuser le modèle d'une école sélective fondée sur des pratiques élitistes, et d'autre part, de mettre en place des dispositifs pour une attention, une disponibilité et un soutien réel aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. la composition équilibrée des classes dans leur hétérogénéité pour tous les paramètres à considérer (géographiques, sociaux, pédagogiques...)
- O. la création de classes mixtes (immersion, PIA*, AC, 2S.)
- O. le refus d'une conception pyramidale et hiérarchique de l'offre d'enseignement
- O. l'accent sur des pratiques de coopération, et partant, le refus de toute forme insidieuse de compétition, dans le discours comme dans les pratiques ; sera soutenue & reconnue la dimension du travail de groupe, du projet collectif et interdisciplinaire
- O. un discours positif sur les différentes filières de formation
- O. une école « *orientante* » plutôt que « *sélectionnante* » : évaluations, notes et Bulletins, sans dénier la réalité, veilleront à adopter une tonalité objective et positivement mesurée
- O. la mise en œuvre du dispositif PIA (*Plan Individualisé d'Apprentissage) dans son esprit et ses implications
- O. une application volontariste des « *aménagements raisonnables* » pour l'accompagnement des EBS (*Elèves à besoins spécifiques*), tels que spécifiés dans le Décret, la Convention propre au Lycée et la Feuille de route EBS qui « *suit* » (ou idéalement devrait précéder) l'élève dans son parcours au sein d'ECaH ; la désignation d'une personne de référence, spécialiste des troubles de l'apprentissage, qui assume un rôle d'interface élève - parents - équipe éducative & école
- O. l'accueil des élèves bénéficiant du système de l'intégration et le souci d'une collaboration porteuse avec leurs accompagnateurs/trices (logopèdes, psychologues...), en ce compris leur accueil en classes ; la tenue régulière des réunions d'intégration ponctuée par un PV circonstancié
- O. la disponibilité de l'équipe PMS (*bien-être scolaire, soutien psychologique, travail sur le projet personnel de l'élève*)
- O. l'expertise de la logopède attachée partiellement à notre établissement pour la détection de troubles éventuels (sur requête parentale ou professorale)

- O. les ateliers Coup de pouce et l'Etude accompagnée
- O. la collaboration avec les services SAS (Service d'accrochage scolaire) et autres organismes Jeunesse sur Hannut

2. Notre école prend engagement pour

une **pédagogie suscitant la participation active** de l'élève dans une perspective de dépassement et de valorisation de ses aptitudes, pour qu'en toute occasion, il donne le meilleur de lui-même.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. une pratique toujours plus affinée & revendiquée de la pédagogie par compétences, qui place l'élève en situation de recherche (cette pédagogie n'ignore nullement l'importance des savoirs, mais elle n'entend pas s'y cantonner, en favorisant le développement des savoir-faire, savoir-être et faire-savoir, condition d'une progression vers une autonomie responsable)
- O. à l'intérieur de cette pédagogie, la diversification des approches, notamment via les projets qui mettent en œuvre l'interdisciplinarité
- O. une culture du travail régulier et bien fait, du goût de l'effort dont on peut retirer légitime satisfaction
- O. l'installation, en ressources humaines comme en moyens logistiques, d'un cadre favorisant l'esprit et l'autonomie au travail

3. Notre école prend engagement pour

une **appropriation soutenue des TIC** (techniques de l'information et de la communication) liée à une formation continue afin de s'adapter à leur évolution, sans aucun reniement des pratiques d'antan et en veillant bien à éviter une fracture numérique, laquelle peut se révéler source d'inégalité; dans ce souci, s'impose la mise à disposition d'un matériel performant en quantité et qualité.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. l'utilisation pertinente de TBI (*tableaux blancs interactifs*)
- O. les entretiens et mises à jour régulières de tout le parc informatique
- O. l'acquisition de tablettes pour l'autonomie du travail en groupes restreints
- O. le recours à ces nouvelles techniques pour une information et l'édition améliorées de documents (Journal de classe en ligne, Bulletins, PV de Conseils de classe, recensement des absences...)
- O. la mise à disposition de la plate-forme numérique ITSL, efficace pour la bonne gestion de l'école dans ses multiples aspects

4. Notre école prend engagement pour

inscrire l'élève dans la perspective d'un **projet personnel** de formation, d'orientation et de profession.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. les interventions diverses de l'équipe PMS, individuelles et collectives
- O. la campagne d'information de fin d'année gérée par les directions à l'attention des élèves et de leurs parents (exposés en soirée, présentation des options)
- O. l'édition des fascicules « En route vers la 2me » et « En route vers la 3me » pourvus de toutes les informations utiles et du formulaire de choix à remettre
- O. l'avis de guidance délivré par le Conseil de classe et consigné au Bulletin
- O. les démarches initiées dans le cadre de la 2S. (année supplémentaire) pour la découverte du large éventail des formations en relation directe avec des métiers (visites d'entreprises et d'écoles ; informations sur les professions et formations...)

5. Notre école prend engagement pour

stimuler la créativité, l'esprit de recherche, d'entreprise et d'innovation, la culture du projet, et ce, au sein de toutes les composantes de la communauté scolaire.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. le soutien aux initiatives qui, en lien avec les cours, apportent une plus-value éducative et une ouverture d'esprit
- O. la promotion d'actions et d'animations dans des domaines aussi variés que la culture, les arts, les débats et enjeux de société, la question du sens, les problématiques de santé, l'ouverture au monde : rencontres, initiatives culturelles, animations, échanges, activités *extra muros*, voyages d'étude, journées thématiques, avec le double souci de l'accessibilité pour tous à ces initiatives et de l'équité distributive entre les niveaux d'étude.

6. Notre école prend engagement pour

se positionner « apprenantes »: dans une société en incessante évolution, les sources de savoirs sont désormais multiples et diverses; il s'agit donc d'être à l'écoute, en dialogue permanent pour « *rester en phase* », progresser par l'échange et le travail en commun.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. les moyens dégagés et investis pour la formation continuée des enseignants, cadres et directions (via une politique prônant des choix de formation individuels ou en équipe, répartis sur l'ensemble de l'année, en extérieur)

- O. une culture de la saine curiosité et de l'esprit de découverte, voire une incitation au « *risque* » pédagogique
- O. les opportunités de contacts avec des pairs pour progresser dans l'appropriation des dimensions de la fonction, notamment via le travail collaboratif
- O. l'accueil régulier d'étudiants stagiaires et leur encadrement, dans l'optique d'un enrichissement mutuel

B. LA DIMENSION DE L'EDUCATION.

Notre école prend engagement à

exercer une **réelle action éducative** qui prendra plusieurs visages (*animations de prévention, promotion des bonnes pratiques, exemplarité des adultes...*) et s'efforcera de prendre en compte les différents aspects qui forgent une personnalité.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. l'adoption, la mise à jour régulière et l'application d'un Règlement d'ordre intérieur qui définisse la correction attendue dans la tenue comportementale, avec un souci éducatif (*privilégier dialogue, médiation & réparation à la sanction*), avec une exigence mesurée, avec pondération & justice (*bannir toute sanction collective*)
- O. promouvoir le sens de l'accueil vis-à-vis de toute personne amenée à rencontrer la Communauté scolaire lycéenne : nouvel élève, professeur intérimaire, intervenant extérieur, visiteur, parent...
- O. l'anticipation, la présence vigilante et la prévention : toutes attitudes adoptées par l'équipe éducative, notamment sur la cour de récréation et autres espaces communs, ainsi que ses attention bienveillante (*veiller-sur*), sens de l'écoute et souci du bien-être de chacun/e dans l'école
- O. une ligne claire de conduites en matière éducative (voir le Vade-mecum de l'éducateur au Lycée) et des dispositifs bien installés : évaluation de la tenue comportementale, mise à distance des cours & Permanence-Education, double écartement du temps de midi, Contrat de réparation, Entretien de (ré)conciliation, gestion de l'assiduité scolaire et recensement des absences...
- O. l'information qui circule entre tous les partenaires de l'action éducative, via les rencontres mensuelles Cellule Education/PMS, via les contacts ponctuels ou réguliers avec les parents (entretiens téléphoniques, rencontres sur place...)
- O. l'intervention immédiate dans les conflits interpersonnels par une action de médiation et de conscientisation (Entretien de (ré)conciliation, Service BEM: Bien-être, Evras, Médiation)

- O. le refus affirmé & revendiqué de toute forme d'exclusion, de discrimination, de violence, qu'elle soit verbale, physique ou psychologique, avec une sollicitude appuyée pour les personnes fragilisées (harcèlement, idées négatives...)
- O. la promotion de la politesse, du respect d'autrui, de soi-même, du matériel, du bien d'autrui, du bien collectif ; le travail sur l'estime de soi représente un aspect important du travail de l'équipe PMS
- O. la culture de l'esprit positif, constructif, coopératif, convivial [voyage de fin d'année pour les élèves « *méritants* », ateliers du temps de midi (dont celui intitulé *Convivialité*), fête scolaire des Potes Iront...]
- O. la participation à des projets culturels et éducatifs en toute transversalité interdisciplinaire (ex : L'Odyssée - projet transmédia ...)
- O. le respect de l'environnement, en veillant à réguler les dépenses énergétiques, à rationaliser la consommation en papier, à pratiquer le tri sélectif des déchets, à promouvoir l'adoption des bons réflexes en matière d'économies & d'écologie
- O. la promotion de l'hygiène et la santé en partenariat avec le PSE (*Promotion de la Santé à l'École*) et autres organismes Jeunesse sur Hannut (en ce compris la prévention à toute forme d'assuétude : tabagisme, toxicomanie, alcool, jeu, argent, réseaux sociaux... et une formation aux premiers soins avec un intervenant à déterminer)
- O. l'Education à une Vie Relationnelle, Affective & Sexuelle épanouie ; cette dimension EVRAS sera assurée par un travail en double partenariat : école & équipe PMS ; école & PSE
- O. la qualité esthétique du cadre de vie scolaire, qui doit être pensé comme un lieu de bien-être (éléments décoratifs ; couleurs, musique du matin, qualité & fonctionnalité des équipements et du mobilier, effacement rapide de tout acte de détérioration...)

C. LA DIMENSION DE LA COORDINATION.

Notre école prend engagement à

*mettre en place, pour leurs différentes équipes -professorale, éducative, élèves, logistique...- les conditions pour un **travail efficace de coordination.***

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

- O. les séances de travail collaboratif
- O. les Journées pédagogiques qui permettent différentes formes de coordination
- O. l'engagement collégial de l'école dans le Plan de pilotage amené à déterminer des axes prioritaires d'amélioration des pratiques
- O. l'édition de plusieurs documents attestant une dynamique collégiale pour une cohérence et une transparence dans les objectifs poursuivis et les moyens pour les

atteindre : Document d'intentions pédagogiques (DIP), le Livret des repères pédagogiques, le Rapport de compétences

O. l'élaboration par les équipes disciplinaires d'épreuves communes, qui nécessitent une coordination préalable ; de même pour le choix concerté des supports pédagogiques (manuels, syllabus...)

D. LA DIMENSION DE L'ORGANISATION.

Notre école prend engagement à

adopter un **modèle d'organisation précis & efficace**, à la fois souple & performant, et coordonné entre écoles ECaH, un modèle de bonne gestion en phase avec les impératifs d'une immédiateté parfois imprévisible. L'organisation n'est pas pensée pour elle-même ; elle est toujours au service de la qualité pédagogique & éducative.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont

O. un organigramme clair et un calendrier (Ephémérides) détaillé & évolutif

O. un équipement, un cadre et une logistique de qualité

O. le bon ordre général, la propreté dans les locaux et sur la cour

O. des consignes claires d'organisation (la Consigne équipée de casiers avec cadenas à code, le recours aux porte-manteaux, aux étagères de rangement, aux vestiaires...)

O. des locaux de classe fonctionnels et agréables, avec un nombre d'élèves adapté à leur configuration

O. une étude de la pertinence de l'installation d'étagères de classe (pour alléger les cartables)

O. un laboratoire configuré aux normes actuelles de sécurité (porte de secours, couverture anti-feu, extincteurs adaptés, hotte, accès interdit aux produits...)

O. des supports pédagogiques performants (TBI)

O. des conditions de repas correctes et une offre alimentaire variée à prix abordable

O. l'adoption d'un système de tickets-repas avec réservation préalable pour la fluidité du service et le souci d'éviter toute forme de gaspillage

O. le réapprovisionnement régulier d'un distributeur équipé de boissons à faible teneur en sucre ; une fontaine à eau (sauf en temps hivernal)

O. des espaces-temps bien délimités par mesure de sécurité et par affinités en temps de récréation (atelier convivialité, coin-silence-lecture, diverses animations du temps de midi, cour de récré)

O. une horloge sur la cour et un système de sonneries automatisé

O. des toilettes propres, équipées pour la meilleure hygiène possible, entretenues quotidiennement et régulièrement contrôlées en journée

- O. des rentrées et sorties de classe surveillées
- O. l'organisation d'aménagements ponctuels d'horaire en cas d'empêchements professoraux (à l'initiative de l'école) : info via étiquette, contrôle de présence...
- O. envoi de SMS pour avertir de la présence sur le site internet d'une Communication, pour informer d'une urgence (alerte à la pédiculose p.ex.), pour prévenir d'une situation comportementale inquiétante

E. LA DIMENSION DE LA REFERENCE EVANGELIQUE.

Notre école prend engagement à

se référer au Projet éducatif du PO intitulé « 10 Paroles de vie pour nos écoles », lequel définit ses priorités en s'appuyant sur le message évangélique et fait la proposition d'une relation à Jésus, fils de Dieu.

Les indicateurs DOA de cet engagement viseront à :

- O. affirmer son identité et son engagement chrétiens, dans le respect des différences, tout en se laissant interpeller, tout en adoptant une attitude de dialogue ouvert avec les autres mouvements religieux ou philosophiques
- O. accorder toute son importance au cours de religion, qui, s'il ne doit pas être confondu avec la catéchèse, a mission d'éveiller à une dimension spirituelle avec un éclairage qui lui est propre
- O. mettre les membres de la Communauté scolaire en situation de réflexion sur la question du sens, en l'éclairant par la proposition de la réponse chrétienne
- O. soutenir toutes les initiatives qui visent à souligner les temps forts de l'année liturgique, qui engagent dans des projets concrets de solidarité, qui proposent une lecture, un regard chrétien sur les faits et enjeux de société
- O. reconstituer une équipe pastorale qui mène réflexions & actions pour la manifestation visible & tangible de cette dimension évangélique essentielle, car elle justifie à la fois l'existence de nos écoles, et en même temps, en garantit la pérennité
- O. tel le semeur, porter témoignage dans le quotidien par des signes revendiqués ou discrets, chacun/e avec ses potentialités et... ses limites.

F. LA DIMENSION DE L'ACCUEIL ET DE LA CONVIVIALITE

Notre école prend engagement de

mettre vraiment toute personne, quelle qu'elle soit, au centre de ses préoccupations, avec une approche avenante & empathique.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont :

- O. le soin réservé à l'accueil d'un nouveau collègue ou d'un intérimaire, d'un stagiaire, et des élèves à la rentrée de septembre, ou d'un condisciple arrivé en cours d'année
- O. l'attention portée à toute personne effectuant une démarche vis-à-vis de l'école, pour qu'elle trouve dans les meilleurs délais l'interlocuteur voulu et les réponses attendues
- O. l'accueil et la disponibilité réservés aux parents dans les organisations qui président à une rentrée des classes, dans les réunions de parents, dans les divers contacts interpersonnels qui seront sollicités, dans les demandes d'aide et/ou d'information qu'ils formuleront, dans les démarches préalables à une inscription
- O. l'attachement à un certain caractère « *familial* » de l'école caractérisé par une écoute et un regard de proximité empreints de respect et d'empathie pour chacun.e; cet engagement est à sauvegarder, voire à approfondir
- O. la liberté de parole et le sens de l'écoute dans toutes les instances de concertation (CE, CPPT, Conseil d'école, COPI, travail collaboratif...)
- O. la multiplication de rencontres qui permettent de tisser des liens au sein de la communauté scolaire : drink de la rentrée, café, réception & présentation des vœux, repas des JP, la Journée pédagogique « *conviviale* » triennale, les repas de fin de trimestre, la Fête scolaire annuelle dite des Potes Iront.....
- O. le soutien moral et logistique apporté aux collègues et élèves victimes d'un grave problème de santé ou autre (deuil, épuisement psychologique, difficultés relationnelles...)
- O. le souci d'un cadre de travail aussi agréable que possible, tant au niveau des relations interpersonnelles que des infrastructures
- O. l'ouverture à la différence (*culturelle, religieuse & philosophique, socio-économique, physique...*) avec considération et sens de l'accueil
- O. la promotion de relations humaines au sein de l'école sous l'angle du respect mutuel, à l'aune des droits et devoirs de chacun/e, avec distance & lucidité appropriées

G. LA DIMENSION CITOYENNE ET DEMOCRATIQUE.

Notre école prend engagement

de **promouvoir** les démarches et initiatives qui visent l'adoption et le renforcement d'un **esprit citoyen** dans le cadre d'une société fondée sur le principe d'une démocratie responsable.

Les indicateurs DOA de cet engagement sont :

- O. une volonté effective dans l'application des dispositions légales et conventionnelles en matière de participation, aussi bien dans la lettre que dans l'esprit; ainsi, tout sera fait

pour le meilleur fonctionnement possible des organes de concertation, parce que ces lieux d'échange, de réflexion, de consultation ou de décision représentent un apport fécond pour une institution en évolution permanente: Conseils d'entreprise, d'école, de participation, Comité de Pilotage de l'immersion, Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT), Copi du Plan de Pilotage, Association des parents, Conseils des élèves, Délégations syndicales, Elections sociales, Cellule Education/PMS et autres structures reconnues régies selon des procédures démocratiques qui doivent encourager l'investissement citoyen

O. le soutien appuyé aux élèves dans la mise en place de structures et de projets à fondement démocratique (élection des délégué/es de classe, Assemblée générale des élèves, Conseil des élèves)

O. la sensibilisation, la formation et la collaboration de tous les acteurs de la Communauté scolaire au respect et à la vitalité d'un cadre partagé, en ce compris la protection de l'environnement dans son acception la plus large (via animations d'information et de conscientisation, journée thématique *-Planète bleue-*, réflexion sur la mobilité, gestion des déchets, etc.)

O. l'implication volontariste de l'équipe professorale de religion et de toutes les autres disciplines dans la dimension EPC (Education à la philosophie et à la citoyenneté), laquelle fait désormais partie intégrante des programmes de cours

O. la participation à des actions concrètes qui manifestent l'attachement à ce modèle sociétal démocratique (comme la collaboration à l'élection du Conseil communal des jeunes de la Commune de Hannut).

H. LA DIMENSION DE LA COMMUNICATION.

Notre école prend engagement

*d'adopter une **politique de communication dynamique, réactive, claire et transparente vis-à-vis de toutes les composantes de la Communauté scolaire, car elle est la condition de l'implication et de la contribution de chacun/e, à la place qui est la sienne, vers les objectifs qu'elle s'est fixés.***

Les indicateurs DOA de cet engagement sont :

O. le maintien de tous les outils classiques en place : *Journal de classe, Bulletin, Carnet d'évaluation, Document d'intentions pédagogiques, Triptyque du 1er Degré, Fascicules d'orientation, Communications via le site internet après annonce par SMS, mise à jour régulière du site Internet, Réunions de parents, Vitrine aux infos, Ecran d'informations,*

Affichages, la plate-forme B-School et ses potentialités, la plate-forme ITSL, les adresses courrielles professionnelles...

O. l'attention portée à l'évolution des techniques de communication dans un souci d'efficacité, de rapidité et de facilité d'accès

O. la conversion de certains outils traditionnels en versions numériques (Bulletins, Rapport de compétences, PV de Conseils de classe, Plan Pia/2S. ...)

O. la possibilité d'une consultation à distance du Journal de classe via le site de l'école, pour une communication améliorée des contenus des cours et sur une planification des tâches à effectuer (bien utile pour les absents, les intérimaires, les EBS)

O. l'intensification de cette politique qui permet à tous les acteurs de la Communauté scolaire de se sentir concernés et responsabilisés, tout en respectant le principe de « *déconnexion numérique* »

O. la promotion de l'école à l'extérieur, par la qualité de son enseignement, par la diffusion & l'exposition de productions des élèves (*notamment auprès du public parental*), par la mise en exergue de ses réalisations dignes d'intérêt (théâtre, spectacle, concours, Fête scolaire annuelle, projets d'exception...) via la presse régionale p.ex. et autres médias ; une promotion de l'école qui se voudra objective, crédible et raisonnable.

4. L'organigramme du Pouvoir organisateur.

Un seul et unique Pouvoir organisateur assume la responsabilité de toutes les écoles de l'enseignement catholique de l'entité hannutoise. Ci-dessous ses coordonnées :

| | |
|-------------------------|---|
| - dénomination : | Enseignement Catholique de Hannut asbl [en abrégé: ECaH asbl] |
| - siège social : | rue de Crehen 1 4280 Hannut |
| - présidence de l'OA. : | Benoît Dubois |

Ses deux sections :

A)

- dénomination : **Section Enseignement fondamental**

- présidence/section : Michel Dokens

- trois écoles : - Ecole primaire Sainte-Croix

Rue de Crehen 1 4280 Hannut

Direction : Pierre Toppet

- Ecole fondamentale St-Coeur de Marie

Rue de l'Aîte 1 4280 Hannut

Direction : Anick Triffaux

- Ecole maternelle Notre-Dame

Rue Z. Gramme 50 4280 Hannut

Direction : Catherine Poncin

B)

- dénomination : **Section Enseignement secondaire**

- présidence/section : Jean-Marie Closset

- deux écoles : - Lycée Sainte-Croix & Notre-Dame DOA

Avenue Paul Brien 4 4280 Hannut

Direction : C. La Mattina

- Collège Sainte-Croix & Notre-Dame D2/D3

Rue de Crehen 1 4280 Hannut

Direction : Nicolas Louis & Catherine Pirard

5. L'organigramme du Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA.

Sommaire.

| | |
|--------------------------------|----------|
| 1. Les coordonnées générales. | Page 22. |
| 2. Le personnel d'encadrement. | Page 23. |
| 3. Le personnel enseignant. | Page 23. |
| 4. Le personnel du Centre PMS. | Page 25. |
| 5. Le soutien logopédique. | Page 25. |
| 6. Le personnel d'entretien. | Page 26. |

1. Les coordonnées générales.

L'établissement scolaire susmentionné est

- reconnu et subventionné par la FWB, matricule 02 64 136 007 05 FASE 2397.
- affilié à la FESEC (Fédération des Ecoles Secondaires de l'Enseignement Catholique).
- intégré au CES 13 (Centre d'Enseignement Secondaire) "Hesbaye - Meuse - Condroz".
- repris dans la Zone 3 (affectations et réaffectations).
- placé sous la responsabilité du PO ECaH Enseignement Catholique de Hannut asbl.

Il compte les organes de gestion et de concertation suivants:

- a. le Conseil d'entreprise (CE)
- b. le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)
- c. le Conseil d'école
- d. le Conseil de participation
- e. deux délégations syndicales (CSC-Enseignement et APPEL)
- f. l'Assemblée des personnels (2x/an)
- g. l'Association des parents
- h. le Conseil des élèves

2. Le personnel d'encadrement.

Outre les multiples tâches d'éducation et de surveillance, de permanence, d'intendance, d'assistance, d'urgence et de circonstances, chaque membre de l'encadrement assume une responsabilité déterminée. Ci-après leur liste, avec les coordonnées professionnelles de contact.

La Mattina Christine: directrice du Premier Degré
019/ 519.503. christine.lamattina@ecah.be

Goffart Gaelle : secrétaire de direction.
019/ 519.502. gaelle.goffart@ecah.be

Kevers Nathalie : secrétaire de direction.
019/519.502. nathalie.kevers@ecah.be

Lefèvre Stéphanie : économiste-comptable.
019/ 519.504. stephanie.lefevre@ecah.be

Nuzzo Charlotte
Defat Sarah
Bolkaerts Elodie
Charlot Christophe
Bolly Romain
Éducateurs -trices référent.es pour les élèves :

Krüger Laetitia : Secrétaire d'accueil
019/ 519.500. laetitia.kruger@ecah.be

Vandormael Pierre : responsable de la pastorale au Premier Degré.

3. Le personnel enseignant.

[Dans l'état des informations au 01-10-22 : certains noms de professeurs n'apparaissent donc pas dans les listes ci-dessous, parce que temporaires, intérimaires, nouveaux venus ou postes non encore pourvus.]

[NB. Pour tout contact souhaité avec un professeur (entretien téléphonique ou rencontre sur le site), veuillez passer par l'Accueil au 019 / 519.500., qui transmettra la sollicitation à la personne requise, laquelle prendra contact à partir de l'école et en temps scolaire ouvrable.]

4. Le personnel du Centre PMS.

Le Centre psycho-médico-social se tient à la disposition des parents et des élèves au cours de l'année, et particulièrement aux étapes importantes, comme le passage du fondamental au secondaire ou encore le choix d'orientation scolaire et professionnelle.

Une guidance est assurée par les Conseillères Bénédicte Martin et Anne Grandjean. Cette guidance vise à dépister, prévenir, diminuer ou supprimer les obstacles à l'épanouissement de la personnalité de l'adolescent.e.

Sur le site du Lycée, une permanence PMS est assurée deux demi-journées par semaine. Pour tout complément d'info, contacter l'Accueil (L. Krüger 019/ 519.500).

Outre la permanence, il est possible de les contacter (sauf du 15-7 au 15-8) au

*Centre PMS Libre 3
Rue Joseph Wauters 41A
4300 Waremmes
T. 019/ 67.78.64*

5. Le soutien logopédique.

Suzanne De Schrevel assure ce soutien logopédique. Sa journée de présence au Lycée est le vendredi. Sa mission consiste à diagnostiquer les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains (et tout particulièrement, les élèves à besoins spécifiques EBS), ainsi qu'à mettre en place, en concertation & synergie avec l'équipe éducative et les parents, les mesures qui permettent une scolarité la plus constructive possible. S'adresser svp à l'Accueil (019/ 519.500.) pour tout contact souhaité avec elle.

6. Le personnel d'entretien.

Anne Beyer, Michaël Ceulemans et Isabelle Grégoire assurent maintenance et entretien de l'infrastructure des bâtiments du Lycée.

L'organisation et la supervision du travail du personnel d'entretien sur le site incombent à l'équipe de direction, secondée pour la partie administrative par Stéphanie Lefèvre, économiste DOA et responsable comptable ECaH, en collaboration avec Sylvie Unga.